

Transports : le Maroc en mouvement



Gouvernement du Maroc

Entretien avec Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement et du Transport, Maroc

L'Observateur de l'OCDE : Quels sont les principaux défis en matière de transports pour votre ministère ?

Notre objectif est d'apporter une réponse adaptée aux attentes des usagers et d'anticiper les besoins futurs des différents opérateurs économiques en infrastructures et moyens de transport. Le gouvernement s'est engagé dans de vastes programmes de développement des infrastructures de transport et de libéralisation des différents modes de déplacement, en accompagnement de l'essor économique que connaît le pays et de son ambition d'intégration à l'économie mondiale.

Plusieurs schémas directeurs à l'horizon 2030-2035 ont été définis et déclinés en programmes de développement dans les domaines routier, autoroutier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire. Ces programmes ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, traduisant une stratégie volontariste de renforcement et de modernisation des grands réseaux d'infrastructures et de superstructures permettant au Maroc d'être un maillon fort dans les échanges commerciaux Nord-Sud, entre les continents africain et européen, ainsi que dans les échanges Est-Ouest, plus particulièrement entre les pays du pourtour méditerranéen.

On peut citer comme exemple la rocade méditerranéenne, les axes autoroutiers Tanger-Agadir et El Jadida-Casablanca-Oujda, le lancement des travaux de la première tranche du schéma directeur des lignes ferroviaires à grande vitesse entre Tanger et Casablanca, le port Tanger Méditerranée, le lancement des travaux du port de Safi et, prochainement, les ports de Nador West Med, Kénitra Atlantique et Dakhla Atlantique, ainsi que la consécration de l'Aéroport Mohammed V de Casablanca comme hub international du sud de la Méditerranée.

Par ailleurs, d'importantes réformes du transport routier de marchandises et voyageurs, du secteur ferroviaire ainsi que du secteur portuaire, ont été engagées à travers l'introduction de la concurrence à l'intérieur et entre les ports ; une nouvelle stratégie de développement de la marine marchande ; la libéralisation du secteur aérien ; enfin, la mise en oeuvre d'une stratégie ambitieuse de développement des activités logistiques intégrant tous les modes de transports.

En outre, le ministère vise à développer des pôles d'expertise et de formation dans les secteurs du transport et à ériger le Maroc en plateforme industrielle régionale, notamment en matière de transports, par le développement des industries de sous-traitance

et de maintenance dans l'aéronautique, le matériel ferroviaire, les chantiers navals, etc.

Enfin, le Maroc s'est résolument engagé dans une approche de partenariat gagnant-gagnant avec le secteur privé pour la réalisation et l'exploitation d'infrastructures et de services de transport de qualité permettant de satisfaire les besoins croissants des populations et des opérateurs économiques.

Les efforts engagés par le Maroc commencent à donner des résultats très satisfaisants à travers la réduction des coûts de transport et l'amélioration de la compétitivité logistique.

En 2007, le Maroc a lancé un grand projet de TGV. Où en êtes-vous avec ce projet et qu'en attendez-vous ?

Pour répondre à la demande croissante en termes de transport ferroviaire – le trafic voyageurs a triplé en 10 ans –, le Maroc a mis en place un schéma directeur des lignes de TGV qui prévoit la construction d'un réseau d'environ 1 500 km de lignes d'ici 2035, avec deux grandes liaisons : une ligne « Atlantique » Tanger-Agadir et une ligne « Maghrébine » Casablanca-Rabat-Oujda.

La réalisation de l'axe Tanger-Agadir se fait par phases. Le taux d'avancement des travaux est aujourd'hui estimé à 60 %. La mise en service de ce tronçon est prévue pour 2015.

Par ailleurs, les études se poursuivent pour la réalisation des autres tronçons, vers Marrakech et Agadir, prévus dans le cadre du schéma directeur.

Selon vous, que devrait faire l'Afrique pour renforcer ses investissements dans les transports ?

Pour que le secteur du transport joue véritablement son rôle, il doit être développé de façon coordonnée, avec pour objectif ultime un système de transport de passagers et de biens qui soit fiable, efficace, sûr et respectueux de l'environnement.

En Afrique, les transports se caractérisent par des coûts élevés du fait de facteurs complexes, dont l'insuffisance et le mauvais état de l'infrastructure, la vétusté et l'inefficacité du parc automobile, la mauvaise qualité des transports ou encore la faiblesse de la concurrence.

Pour obtenir suffisamment de fonds pour le développement et l'entretien de l'infrastructure des transports, les mesures suivantes doivent être prises : accroître le financement public en faisant en sorte qu'une part suffisante du PIB soit allouée au secteur, directement au titre du budget national ou par le biais d'emprunts ou de garanties d'État ; renforcer la capacité de mobilisation des ressources extérieures pour tirer parti des ressources des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, mais aussi des mécanismes de financement novateurs ; encourager les partenariats public-privé pour la construction et l'exploitation de l'infrastructure des transports afin de compléter le financement public ; enfin, restructurer le système de formation dans les métiers du transport et de l'aviation civile à travers la création de pôles régionaux de formation ouverts aux pays africains.

Le Maroc est un pays observateur au Forum international des transports (ITF) de l'OCDE. Voir www.internationaltransportforum.org.

Voir www.mtpnet.gov.ma